



COMMUNIQUÉ

Concerne : CR110 et CR109 à Koerich et Goeblange

Objet : Réglementation temporaire de la circulation à l'occasion des festivités de carnaval de la commune de Koerich

L'Administration des Ponts et Chaussées tient à vous informer que, dans le cadre des festivités de carnaval de la commune de Koerich,

le CR110 à l'intérieur de Koerich et le CR109 entre Koerich et Goeblange seront barrés

à toute circulation du 7 mars 2026 (14h00) jusqu'au 8 mars 2026 (3h00).

Une déviation sera mise en place suivant le plan en annexe.

Nous restons à votre disposition pour toute information supplémentaire.